

COMMUNIQUE

Le Bureau National du SNETAA : ça fuit de partout !

Si l'on en croit le blog de Bernard PABOT, ancien secrétaire général du SNETAA et « inventeur » de son successeur Christian LAGE que ses proches collaborateurs affublent du surnom de Bêtisot – doux euphémisme ...-, celui-ci aurait présenté au dernier bureau national de son syndicat **un texte élaboré avec le ministère sur le sujet du baccalauréat professionnel en 3 ans.**

Ce texte commence par un laïus convenu sur la spécificité, la dignité, la qualité de l'Enseignement Professionnel, sur la nécessité d'y conserver les diplômes de niveau V, CAP et BEP, celui de niveau IV institué en 1995*, c'est-à-dire le bac pro, sur l'indispensable poursuite d'études en vue du BTS**. Au passage, les coauteurs du texte font savoir en quelle estime ils tiennent les PLP***. Mais au final, et en complète contradiction avec ce qui précède, **les larrons syndico-ministériels sont d'accord pour mettre en place le bac pro 3 ans.**

Le bac pro préparé en trois ans implique que les élèves commencent sa préparation à l'issue de la troisième, comme pour n'importe quel autre bac. Cela est contraire au décret de 1995 instituant le bac professionnel, décret qui n'a été ni modifié ni abrogé, et qui réserve l'accès à la préparation de ce diplôme de niveau IV aux détenteurs d'un diplôme de niveau V, ou à des jeunes gens reprenant des études après au moins deux ans d'activité professionnelle. **Cette définition du bac pro en fait une seconde qualification destinée à des jeunes issus majoritairement de milieux sociaux très modestes.**

Permettre la préparation au bac pro dès la sortie de la 3^{ème}, sans passer par la préparation d'un diplôme de niveau V, signifie

- **que le BEP est condamné à court terme**
- **que la « professionnalisation » du bac pro est pour le moins édulcorée !** Quel débouché dans la vie active sera désormais réservé aux détenteurs du seul bac pro, initialement prévu pour permettre cette insertion professionnelle et sociale précoce, il ne faut pas être grand clerc pour le deviner !
- **que des entreprises qui ont besoin d'embaucher, pour leur niveau de qualification et de rémunération, des détenteurs de BEP n'en trouveront plus.**

Or, tout le monde sait que l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, l'UIMM célèbre pour l'abondance de ses financements subreptices mais copieux destinés à mettre de l'huile dans les rouages des négociations sociales (il s'agit là encore certainement d'un euphémisme)

- est à l'origine de l'expérimentation du bac pro en 3 ans
- refuse de reconnaître le BEP
- a pour interlocuteur privilégié une organisation de la CGT-FO

Le SNETAA a donc co-écrit un texte validant le bac pro 3 ans, non seulement directement avec le Ministre de l'Education Nationale, mais indirectement avec l'UIMM et FO : un texte à quatre plumes en somme !

Le comble de l'in-indépendance syndicale !!!

Bien entendu, en validant le bac pro 3 ans, ce qui en fait un bac quasiment comme les autres, **le SNETAA saute à pieds joints dans le piège du corps unique** ! Ce corps unique, concocté et caressé de longue date par un (très) haut et inamovible autant qu'irresponsable fonctionnaire du ministère de l'Education Nationale - et à ses heures grand ami de PABOT et de LAGE, alternativement et successivement s'entend) vient d'être accepté croit-on savoir, par le SNES, *via* la FSU et la confédération qui le/la/les tient en laisse, la CGT !

Il semblerait qu'une majorité du BN du 12 décembre ait approuvé ce texte inique, en rupture – est-ce assez tendance ! – avec l'histoire du **SNETAA, syndicat usé désormais jusqu'à la corde par ses palinodies récurrentes depuis le début des années 90**, qui perd son âme et son sang par toutes les blessures que ses dirigeants eux-mêmes lui ont infligées.

Six voix ont manqué cependant se portant en abstention et en contre. Est-ce l'une d'elles qui a informé Bernard PABOT ****en lui transmettant le texte de la trahison ?

SFDB, le 19 décembre

Françoise Roche
Secrétaire Générale

** Hostile au baccalauréat professionnel pour des raisons personnelles (il n'avait pas les diplômes requis pour enseigner en classes préparant au bac), Pabot, secrétaire général du SNETAA a validé le bac pro quand le ministère eut institué des dérogations pour enseigner dans ces classes ...*

*** Brevet de Technicien Supérieur*

**** Professeurs de Lycées Professionnels*

***** En 2000 Pabot négociait avec Allègre le nouveau statut des PLP qu'il trahissait déjà en annualisant leur service. Le juriste du SNETAA évita la bourde et l'annualisation fut retirée du texte in extremis. L'actuel juriste du SNETAA a-t-il été consulté sur le texte signé avec Darcos ? Si oui, il n'arrive pas à la cheville de celui de 2000 !*